

**Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario**

Chief Executive Officer

90 Sheppard Avenue East  
Suite 200

Toronto ON M2N 0A4

Tel. (416) 326-8993

Fax (416) 326-8054

**Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario**

directeur général

90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto ON M2N 0A4

Tél. (416) 326-8993

Télec. (416) 326-8054



Le 11 décembre 2009

Exploitants de salle de bingo et  
associations d'organismes de bienfaisance

Objet : **Modèle de recettes de bingo**

**Mise à jour de la directive portant sur le transfert d'argent du fonds de  
promotion de salle de bingo (Hall Marketing Fund) au fonds pour  
l'amélioration du secteur des bingos (Bingo Development Fund)**

Comme un grand nombre d'entre vous le savent, le modèle de recettes de bingo et l'utilisation de fonds pour des initiatives de marketing locales et provinciales ont récemment fait l'objet de discussions. Suite à ces discussions, j'annonce que des modifications sont apportées à la directive pour faire en sorte que les futures contributions au fonds pour l'amélioration du secteur des bingos de l'industrie soient facultatives. Vous trouverez ci-jointe une directive à jour, ayant pris effet le 1er décembre 2009.

Le gouvernement et la CAJO ont toujours à coeur de respecter les principes et les objectifs du nouveau modèle de recettes de bingo et de répondre aux besoins continus de l'industrie de faire de la publicité et de la promotion pour stimuler la croissance. Il est toujours nécessaire de consacrer 10 % des gains découlant du bingo à des fins de marketing. Tous les autres aspects du modèle de recettes de bingo sont également maintenus. Chaque salle de bingo ou association d'organismes de bienfaisance pourra désormais décider de consacrer ou non une partie de cet argent au fonds pour l'amélioration du secteur des bingos de l'industrie.

La CAJO tient toujours à l'initiative de modernisation et à ce que le modèle de recettes permette d'améliorer la viabilité du secteur des bingos.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Kathy Klas, directrice, Direction de la liaison sectorielle, Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, à [kathy.klas@agco.ca](mailto:kathy.klas@agco.ca), au 416 326-0381 ou au 1 800 522-2876 (interurbains sans frais).

Recevez mes sincères salutations.

Le directeur général et registrateur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Major".

Jean Major

p.j.



## **DIRECTIVE**

### **TRANFERT D'ARGENT DU FONDS DE PROMOTION DE SALLE DE BINGO (HALL MARKETING FUND) AU FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU SECTEUR DES BINGOS (BINGO DEVELOPMENT FUND)**

Date: 1<sup>er</sup> décembre 2009

Destinataires : Associations d'organismes de bienfaisance et propriétaires/exploitants de salles de bingo de catégorie A ou B et de salles de bingo de catégorie C avec mises en commun fonctionnant selon le modèle de recettes de bingo instauré le 1er mai 2007

Le registrateur ordonne ce qui suit :

La directive du registrateur du 16 novembre 2007 portant sur le transfert d'argent du fonds de promotion de salle de bingo (Hall Marketing Fund) au fonds pour l'amélioration du secteur des bingos (Bingo Development Fund) est par les présentes modifiée de la façon suivante :

- 20 % de l'argent alloué au fonds de promotion de salle de bingo provenant de bingos mis sur pied dans la salle de bingo chaque mois à compter de décembre 2009 peut être transféré au fonds pour l'amélioration du secteur des bingos, à l'aide d'un chèque libellé à l'ordre du Bingo Development Fund.

Le registrateur des alcools et des jeux,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Major".

Jean Major